

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu des instances de l'UNICEF et j'ai promis de les étudier. Je ne veux pas compromettre la position du Trésor en disant qu'on les étudie avec bienveillance, mais je dirai certainement qu'on les étudie.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LE RAPT DE M. JAMES CROSS—INSTANCES DU
GOUVERNEMENT BRITANNIQUE

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Pourrait-il dire à la Chambre s'il a reçu des instances ou des pressions quelconques du gouvernement de Londres relativement à la libération éventuelle du diplomate britannique James Cross?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, nous avons reçu plusieurs messages du gouvernement britannique au sujet de M. Cross. Mon homologue le secrétaire aux Affaires étrangères du Royaume-Uni et moi-même avons échangé des messages, naturellement, et chaque fois le gouvernement britannique s'est dit reconnaissant de tout ce qui se faisait à l'égard de M. Cross.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le gouvernement britannique a-t-il offert les services de Scotland Yard et le gouvernement du Canada les a-t-il acceptés?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je n'ai reçu aucune offre de ce genre.

L'ENLÈVEMENT DE M. CROSS—L'OFFRE
D'UNE RÉCOMPENSE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le solliciteur général. Étant donné que M. Cross a été enlevé il y a déjà trois semaines et que le ministre a eu la fin de semaine pour réfléchir, celui-ci peut-il rassurer la Chambre de quelque façon aujourd'hui et dire s'il songe à offrir une récompense? Le solliciteur général a-t-il du nouveau à nous communiquer sous ce rapport?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Non, monsieur l'Orateur.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LA PÉNALISATION DES MÈRES NOURRICES ET LES
DROITS DE LA FEMME

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre du Travail qui est le vaillant champion des droits de la femme. Fera-t-il examiner et modifier la récente décision de la Com-

mission d'assurance-chômage en Ontario pénalisant les mères qui allaitent leurs enfants?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je suis certain que la question du député manque d'à-propos. Entre-temps, non seulement on a présenté des excuses à la dame en question, mais on a aussi reconnu ses pleins droits en vertu de la loi sur l'assurance-chômage.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE QUÉBEC—LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

M. Davis Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre, au sujet du Québec, mais non pas de la loi sur les mesures de guerre. Étant donné que, selon le rapport du Conseil économique du Canada, publié le mois dernier, sur 77,000 nouveaux emplois créés au Canada cette année, seulement 3,000 l'ont été au Québec et étant donné qu'environ 40 p. 100 des chômeurs canadiens se trouvent dans le Québec, le premier ministre nous dirait-il si le gouvernement prépare des programmes spéciaux pour rectifier la grave situation dans cette province? J'espère que tel est le cas et je serais heureux d'entendre une déclaration sur la question.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La déclaration, si c'est bien ce que le député demande, ne devrait pas être faite maintenant, mais plutôt à l'appel des motions.

M. Lewis: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. J'aurais dû demander l'assurance d'une déclaration sur le sujet.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, sous forme de déclarations, de réponses à des questions, on annoncera à la Chambre les mesures qui ont été ou qui seront prises afin de faire face au chômage. Je rappelle au député qu'il n'y a pas tant de semaines, du total de 100 millions de dollars, je crois, affecté au problème des logements sociaux au Canada, une proportion très appréciable, sauf erreur, de presque 50 p. 100, est allée à la province de Québec parce que nous nous préoccupons de ce genre de problème. Je suis heureux de voir que la Chambre nous appuie à ce sujet.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, les députés aimeraient sûrement savoir si un comité du cabinet, un groupe spécial ou quelque autre organisme a été chargé d'étudier le problème particulier de l'emploi au Québec, en vue de mettre au point un programme qui remédierait au moins en partie à la situation.

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Prince Edward-Hastings.

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Comme la seule déclaration d'ordre économique faite à la Chambre depuis le début de la session a été celle du ministre des Finances il y a quelques jours, le gouvernement n'a-t-il